

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 juin 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 13, 14 et 15 juin 2016**

**2016 DAC 517** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Gabriel García Márquez 9, rue Montalembert à Paris 7e.

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, MM. Bruno JULLIARD et  
Patrick KLUGMAN, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Gabriel García Márquez 9, rue Montalembert à Paris 7<sup>e</sup> ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement, en date du 1<sup>er</sup> juin 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2<sup>e</sup> Commission, et par M. Patrick KLUGMAN, au nom de la 7<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Gabriel García Márquez 9, rue Montalembert à Paris 7e.

Article 2 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à surseoir au délai de dix ans imposé pour rendre hommage sous cette forme à une personnalité.

Article 3 : Le texte de la plaque est : «Ici habita Gabriel García Márquez 1927-2014 homme de lettres colombien prix Nobel de littérature ».

Article 4 : La dépense correspondante, estimée à 1 600 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2016, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 16V00149 DAC.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**